

## **Retour d'expérience d'une appropriation du guide référentiel FCTS en Franche-Comté et en Alsace**

**Dr Arlette Delbosc - Coordonnateur Régional Hémovigilance en Franche-Comté**  
**Dr Sylvie Schlanger - Coordonnateur Régional Hémovigilance en Alsace**

### **Introduction**

En 2006, le groupe de travail "Recherche et Démarche Qualité" de la SFTS a proposé aux établissements de soins transfuseurs (ES) un guide référentiel pour la formation continue en transfusion sanguine des professionnels impliqués. L'utilisation de ce guide devrait s'intégrer à la stratégie institutionnelle mise en place pour le suivi des connaissances et le maintien des compétences en matière de transfusion. Ce guide, composé de 3 chapitres, propose en préambule une grille d'auto-diagnostic du programme de formation continue en transfusion sanguine (FCTS) au sein d'un ES. Celle-ci permet au lecteur d'apprécier l'efficacité du programme déjà engagé dans son établissement.

### **Méthodologie**

Au niveau régional, la diffusion du document a été proposée aux coordonnateurs régionaux d'hémovigilance (CRH).

En Alsace, 42 établissements de santé transfuseurs sont recensés, dont 15 publics, 11 privés et 16 PSPH.

En Franche-Comté, 24 établissements de santé transfuseurs sont recensés, dont 16 publics et 8 privés.

Les CRH d'Alsace et de Franche-Comté ont adressé le référentiel aux directeurs et aux correspondants d'hémovigilance de ces ES.

Le retour de ce questionnaire s'est fait sur la base du volontariat.

*Pour mémoire : la grille d'auto-évaluation comprend 10 items : chacun est décliné en une question à 5 points, associée à d'autres questions à 1 point, pour un total maximum de 100 points.*

A la fin de l'auto-évaluation chaque ES dispose de son propre score et peut évaluer les points forts et les points faibles de la FCTS engagée dans son établissement.

### **Résultats**

Dans les deux régions, les questionnaires ont été travaillés soit en CSTH, soit au cours de réunions spécifiques regroupant les acteurs concernés. Pour certains ES, un seul acteur, (correspondant d'Hémovigilance, directeur qualité,...) a évalué l'établissement. Les résultats enregistrés sont présentés ci-dessous.

### **Réponses en Alsace :**

#### **14 ES ont répondu (33%) :**

- **4 ES publics :** 241 lits MCO – 2110 PSL transfusés ; 1038 lits MCO – 14730 PSL transfusés ; 906 lits MCO – 10225 PSL transfusés ; 2210 lits MCO – 48580 PSL transfusés
- **7 ES PSPH :** 216 lits MCO – 260 PSL transfusés ; 214 lits MCO – 1790 PSL transfusés ; 131 lits MCO – 530 PSL transfusés ; 41 lits MCO – 200 PSL transfusés ; 100 lits MCO – 670 PSL transfusés ; 21 lits MCO – 30 PSL transfusés ; 122 lits MCO – 510 PSL transfusés
- **3 ES privés :** 192 lits MCO – 1460 PSL transfusés ; 112 lits MCO – 1060 PSL transfusés ; 110 lits MCO – 1240 PSL transfusés

### **Réponses en Franche-Comté :**

#### **6 ES ont répondu (25%) :**

- **4 ES publics :** 1125 lits MCO – 22 240 PSL transfusés ; 901 lits MCO – 7750 PSL transfusés ; 349 lits MCO – 3150 PSL transfusés ; 72 lits MCO – 294 PSL transfusés
- **2 ES privés :** 245 lits MCO – 1682 PSL transfusés ; 156 lits MCO – 495 PSL transfusés.

#### **Moyenne des scores et écarts :**

- pour l'Alsace : **64** points sur 100 (**40 à 87**)
- pour la Franche-Comté : **51** points sur 100 (**36-65**):

### **Les remarques sur le questionnaire :**

Pour les établissements répondeurs, l'accueil et l'appropriation du document ont été excellents. Cependant, malgré l'adjonction d'un mode d'emploi, la notation a posé des difficultés pour certains ES. Quelques confusions sont évoquées pour la compréhension de certains items. D'autres items ne semblent pas pertinents, en particulier ceux gratifiant l'appel à un organisme de formation externe. La faible valorisation du correspondant d'hémovigilance comme formateur en transfusion est mal ressentie.

### **Les premières analyses :**

Tous les établissements ont organisé le réseau d'hémovigilance, rédigé des procédures et mis en place des formations en transfusion. Cependant, celles-ci sont généralement destinées au seul personnel infirmier et rarement formalisées, rarement évaluées aussi. La formation du personnel intérimaire et étranger est peu souvent envisagée. L'absence de positionnement institutionnel en matière de FCTS est pointée pour la plupart.

### **Conclusion**

La proposition d'un guide référentiel en FCTS s'est révélée intéressante aux yeux des établissements alsaciens et franc-comtois. Elle a permis de réaliser un état des lieux dans ce domaine et d'envisager une réorientation de certaines actions institutionnelles vers d'autres cibles.

Les fiches thématiques proposées dans le chapitre 2 du référentiel permettront d'accompagner les établissements dans leur démarche structurée de formation, connue de tous les acteurs et évaluée.